

Eschatologie

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Internationale kirchliche Zeitschrift : neue Folge der Revue internationale de théologie**

Band (Jahr): **79 (1989)**

Heft [4]: **Koinonia auf altkirchlicher Basis**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VI. Eschatologie

VI/I La doctrine de la consommation

1. L'Eglise et les temps derniers

La vie chrétienne est orientée vers le Royaume de Dieu et le retour en gloire du Seigneur. La foi des apôtres, selon laquelle « nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, nous recherchons celle de l'avenir » (He 13, 14) et que « la figure de ce monde passe » (1 Co 7, 31), détermine le contenu de l'espérance chrétienne et nous fait prendre conscience du caractère éphémère et provisoire de ce monde. L'Eglise a toujours été fermement attachée à l'espérance eschatologique et a formé ainsi la vie des fidèles.

L'attente eschatologique n'est pas une expérience sans contenu, car les temps derniers ont déjà commencé au milieu de l'Eglise, qui représente la réalisation du Royaume de Dieu, progressant au cours de l'histoire. La résurrection du Christ inaugure déjà son retour glorieux, et l'effusion de l'Esprit ouvre les temps derniers, annoncés prophétiquement par Joël (Jl 3, 1-5; Ac 2). Le chrétien vit comme « huitième jour de la création » le temps entre la Pentecôte et le retour du Seigneur. Par les sacrements et les autres moyens de la grâce sanctifiante, nous recevons dans l'Eglise les arrhes de l'Esprit, en attendant, pleins d'espoir, de nous réjouir dans le futur de la totalité de ce don.

Le chrétien vit dans la hâte de voir cet avenir, non qu'il soit dominé par un dégoût de ce monde; au contraire, il témoigne de l'amour de Dieu par ses œuvres dans le monde; mais au delà, il languit après des joies plus grandes: « Nous-mêmes, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons nous aussi intérieurement dans l'attente de l'adoption, de la rédemption de notre corps » (Rm 8, 23). « Nous n'accusons pas le présent, mais nous aspirons à quelque chose de plus grand » (Jean Chrysostome, hom. 14, 6 in Rom. – PG 60, 531). Pour les chrétiens, la mort a déposé son masque effrayant. Elle est pour eux le passage de ce qui passe à ce qui demeure. L'anniversaire de la mort des martyrs et des saints est fêté par l'Eglise comme le jour de leur naissance à l'autre vie.

2. La vie après la mort

La mort, la conséquence du péché d'Adam, marque pour l'homme la fin du temps de l'épreuve et du progrès spirituel. C'est pourquoi le

Nouveau Testament et les Pères de l'Église appellent les fidèles à ne pas dédaigner la grâce divine, tant qu'ils vivent, car après la mort, il n'y a plus d'occasion de salut; nous passerons en jugement et nos actes seront examinés (cf. 2 Co 6, 2; Ga 6, 10; Basile le Grand, moral. 1,2.5 – PG 31, 700s. 704).

Sur la base des œuvres qu'ils ont accomplies pendant leur vie (cf. 2 Co 5, 10; 11, 15; Rom 2, 5–11), les hommes seront jugés par Dieu immédiatement après leur mort: les justes et les saints seront conduits près de lui, les pécheurs seront loin de lui, dans les enfers, comme le montre la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare (Lc 16, 19–31). «En attendant le jugement, les âmes des hommes pieux resteront dans un lieu meilleur, celles des injustes et des méchants en un lieu plus mauvais» (Justin le Martyr, dial. 5,3–PG 6, 488).

Les honneurs rendus par l'Église aux saints se fondent sur la croyance qu'ils sont déjà près de Dieu et qu'ils jouissent déjà dans une certaine mesure de la gloire divine, en attendant d'en goûter la plénitude lors de la résurrection de tous les morts au dernier jour. Sur la même conviction se fonde aussi l'habitude de demander l'intercession de la Mère de Dieu et des saints qui vivent auprès de Dieu et sont entendus de lui en tout temps. Les supplications des saints contribuent à ce que la miséricorde de Dieu se tourne vers les vivants. Cela crée un lien fort et durable entre l'Église militant sur la terre et l'Église triomphant dans les cieux.

Quoique l'Église croie et enseigne qu'il n'y a plus de passage après la mort des rangs des pécheurs à ceux des justifiés, elle célèbre – suivant en cela une tradition ancienne –, dans la foi et l'espérance que Dieu se souvient avec miséricorde des défunts, la sainte Eucharistie ainsi que des offices commémoratifs, et elle recommande aux fidèles la bienfaisance. Par là s'exprime la communion dans l'amour des vivants et des morts et l'espérance personnelle de la résurrection. «Nous croyons que la prière est d'un grand profit pour ceux pour qui elle est offerte» (Cyrille de Jérusalem, catech. 23, 9 – PG 33, 1116s.).

3. La résurrection des morts et le renouvellement du monde

Tout le plan divin de salut trouvera son accomplissement historique dans la venue en gloire du Seigneur. Sa parousie est accompagnée de la résurrection des morts et le renouvellement du monde. Ce sont là des vérités fondamentales de la foi, contenues dans les symboles de foi de l'Église ancienne. Le Credo de Nicée-Constantinople déclare

au sujet du Christ qu'«il reviendra en gloire juger les vivants et les morts» et se termine par l'attente de la résurrection: «Nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir.»

Le moment de la seconde venue du Seigneur est inconnu (Mc 13, 22); c'est pourquoi l'Eglise invite les croyants à veiller et à être prêts en tout temps, car le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit, à une heure, où personne ne l'attend (Mc 11, 33-37; Mt 24, 42-44; 1 Th 5, 2; 2 P 3, 10). L'Eglise a rejeté tout effort pour déterminer le moment du retour du Seigneur.

Le jugement dernier sera précédé de la résurrection des morts et du renouvellement du monde. Le retour du Seigneur coïncidera avec la transformation de tous les hommes et du monde, qui passeront d'un état corruptible à un état incorruptible (cf. 1 Co 15, 51 s.; 1 Th 4, 17). Les corps des défunts ressusciteront et seront unis incorruptiblement aux âmes, pour retrouver l'ancienne unité intime; les corps des vivants seront transformés, et la création sera renouvelée (cf. Rm 8, 19-22; 19-22; 2 P 3, 13). L'Eglise croit que les corps ressuscités seront comme le corps transfiguré du Seigneur (cf. aussi Jean Chrysostome, *delic.* 6 – PG 51, 352).

Tous parviendront à la résurrection corporelle, afin de se présenter dans l'unité de l'âme et du corps devant le Seigneur, et après le jugement de se réjouir de la béatitude ou de souffrir des peines éternelles. La béatitude éternelle des justes et les peines éternelles des méchants constituent un enseignement constant de la sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise.

Lors du retour du Christ, notre prière quotidienne pour l'avènement de son Royaume sera exaucée, comme le témoigne l'Apocalypse: «Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre ont disparu...La mort ne sera plus...Et celui qui siège sur le trône dit: Voici je fais toutes choses nouvelles» (Ap 21, 1-5).

Le texte ci-dessus sur «La doctrine de la consommation» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Kavala, le 17 octobre 1987

Signatures